

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi S-11, Loi restructurant le Synode de l'Est du Canada de l'Église Luthérienne d'Amérique sous le nom de Synode de l'Est de l'Église évangélique luthérienne au Canada, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 20 décembre 1989, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président
NATHAN NURGITZ

Son Honneur le Président pro tempore: Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce projet de loi pour la troisième fois?

(Sur la motion du sénateur Doody, le projet de loi est inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

LA LOI SUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

PROJET DE LOI MODIFICATIF—RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Nathan Nurgitz, président du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, présente le rapport suivant:

Le mercredi 24 janvier 1990

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi sur le gouverneur général, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 21 décembre 1989, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président
NATHAN NURGITZ

Son Honneur le Président pro tempore: Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce projet de loi pour la troisième fois?

(Sur la motion du sénateur Nurgitz, le projet de loi est inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

● (1410)

PÉRIODE DES QUESTIONS

LE SÉNAT

L'ABSENCE DU LEADER DU GOUVERNEMENT

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, le sénateur Murray ne sera pas avec nous cet après-midi. Il a un entretien avec le premier ministre Peterson à Toronto.

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU ET DES LOIS CONNEXES

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME LECTURE

L'Ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Simard, appuyé par l'honorable sénateur Murray, CP, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé, la Loi sur la sécurité de la vieillesse, la Loi sur le transfert de l'impôt sur le revenu des entreprises d'utilité publique, la Loi sur les allocations des anciens combattants et une loi connexe.—(L'honorable sénateur Frith).

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, je crois savoir que le sénateur Buckwold a l'intention d'intervenir sur ce sujet.

Son Honneur le Président pro tempore: La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

L'honorable Sidney L. Buckwold: Honorables sénateurs, la présidence du comité sénatorial permanent des banques et du commerce confère entre autres plaisirs celui de devoir à l'occasion donner un avis sur un projet de loi qui a été présenté au Sénat—c'est en l'occurrence le projet de loi C-28, qui comporte des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu et des modifications à d'autres lois. Ce projet de loi a été présenté au Sénat par le sénateur Simard juste avant les vacances de Noël.

J'ai relu la présentation du sénateur Simard, et certains passages de cette présentation étaient aussi raisonnables que le sénateur Simard l'est habituellement lui-même. Il a dit qu'il s'agissait des habituels changements à l'impôt sur le revenu. Il nous a rappelé également qu'une nouvelle augmentation de la surtaxe sur les revenus nous attend. Cette surtaxe va passer de 3 à 5 p. 100. Quand cette surtaxe a été présentée en 1986 le gouvernement avait dit: «Il s'agit d'une mesure temporaire». Mais voici qu'elle augmente maintenant de 2 p. 100. Elle illustre bien les moyens tortueux auxquels le gouvernement a recours pour se procurer de l'argent, mais nous en avons pris l'habitude et nous avons eu la puce à l'oreille en voyant quelle sorte de budget le gouvernement nous présente.

Il y a un alourdissement énorme de la fiscalité. Je n'ennuierai pas les sénateurs en énumérant toutes les augmentations qui se sont produites depuis que le gouvernement est venu au pouvoir en promettant de réduire le déficit, de réduire les dépenses, de nous donner des politiques budgétaires et monétaires sensées qui devaient conduire le pays à la prospérité. Tout ce que nous avons eu ce sont des augmentations de taxes et d'impôts, des augmentations de dépenses et la poursuite du déficit, ce qui n'autorise guère le ministre des Finances à venir dire à nos concitoyens que nos finances sont bien tenues.

En fait, il n'est pas sans intérêt de relever que la Chambre de commerce du Canada, qui traite de copain à copain avec le gouvernement, vient de déclarer: «De grâce, M. Mulroney, n'augmentez plus les impôts; occupez-vous de réduire les dépenses, et faites-le de façon responsable».